

# Contrat de location



*Nom(s) / Prénom(s) / Date de naissance*

|          |                    |           |                    |
|----------|--------------------|-----------|--------------------|
| 1) ..... | le ... / ... / ... | 7) .....  | le ... / ... / ... |
| 2) ..... | le ... / ... / ... | 8) .....  | le ... / ... / ... |
| 3) ..... | le ... / ... / ... | 9) .....  | le ... / ... / ... |
| 4) ..... | le ... / ... / ... | 10) ..... | le ... / ... / ... |
| 5) ..... | le ... / ... / ... | 11) ..... | le ... / ... / ... |
| 6) ..... | le ... / ... / ... | 12) ..... | le ... / ... / ... |

*Informations à remplir pour la personne **responsable** du groupe*

*E-mail:* ..... *Téléphone:* .....

*Adresse:* ..... *CP:* ..... *Ville:* .....

*Personne à prévenir en cas d'accident:* ..... *Téléphone:* .....

**LOCATION:** PADDLE bike  TANDEM PADDLE bike  MAXI paddle  Paddle

Durée du location: ..... Heure de départ: ..... Heure de retour: .....

*En cas de dépassement d'horaire, je m'engage à régler le temps supplémentaire écoulé au prorata du plein tarif appliqué sur 1 heure de location*

**Prix Total:** ..... € *Espèce*  *CB*

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION AIXpaddlebike

### 1) CONDITIONS GENERALES

A partir du transfert du matériel au locataire, celui-ci devient responsable du matériel, ainsi que des équipements loués avec (gilet d'aide à la flottabilité, liesch, sac étanche, pagaie, pochette étanche pour smartphone, etc...) durant la durée de location.

Tous les objets de prêt sont à rendre en état irréprochable. Avec la signature du contrat de location, le locataire reconnaît l'état réglementaire et impeccable du matériel.

Le locataire est la personne spécifiée dans le contrat de location du PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle ou le paddle. Fondamentalement seule cette personne est autorisée à utiliser le PADDLE bike / TANDEM PADDLE bike / MAXI paddle ou le paddle.

En cas de prêt du PADDLEbike / TANDEM PADDLE bike / MAXI paddle ou le paddle à une tierce personne, le locataire porte l'entière responsabilité des dégâts qui pourraient être causés au PADDLE bike / TANDEM PADDLE bike / MAXI paddle ou le paddle par la tierce personne.

Le/la locataire s'engage à utiliser le matériel avec soin et à régler tous dommages causés à celui-ci en cas de détérioration.

Le matériel est à rendre complet et avec les mêmes équipements que lorsqu'il a été pris.

Les PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle / paddle doivent être rendus propres et en bon état.

Tout dommages causés sont à signaler immédiatement.

### 2) ASSURANCES – RESPONSABILITÉS

Pour tous PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle ou paddle loués, le/la locataire est toujours dénommé-e comme responsable des dommages corporels et/ou matériels qu'il/elle peut occasionner aux tiers à l'occasion de l'utilisation du matériel loué dont il/elle reconnaît avoir la garde juridique.

En vertu des articles 1383 et 1384 du code civil, le/la locataire sera tenu-e comme responsable des dommages occasionnés aux tiers. Il/elle déclare être assuré-e et s'engage à contacter sa compagnie d'assurance pour tous dommages occasionnés à des tiers découlant de son usage du paddlebike loué.

Le locataire est responsable de toute infraction au code maritime, il déclare connaître les règles de navigation maritime, d'avoir été informé du plan de navigation autorisé et s'y conformer, notamment l'interdiction d'être à plus de 200 mètres des bordures du lac du Bourget. Il s'engage à prendre connaissance des conditions météorologiques pour la durée de sa navigation. AIXpaddlebike se donne le

droit de suspendre l'activité en cas de dégradation du temps (vent, orage, ciel menaçant, forte pluie, etc...). Le locataire s'engage à ne pas pratiquer l'activité sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant, sous peine d'être soumis aux sanctions prévues par la loi. AIXpaddlebike se réserve le droit de suspendre l'activité s'il juge des comportements inappropriés de la part de ses usagers.

### **3) VOL ET PERTE**

Le/la locataire porte responsabilité en cas de vol, pendant la durée de location, le PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle ou le paddle se trouve sous son entière responsabilité.

Un vol doit être immédiatement signalé pour que le dommage soit transmis au service public d'ordre / police.

En cas de vol, le/la locataire devra régler la valeur du PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle ou le paddle (sur la base de la valeur neuve avec une décote de 15% par année de service)

Le/la locataire ne respectant pas les présentes conditions sera passible de dédommagements estimés par AIXpaddlebike.

AIXpaddlebike n'a pas la garde d'effets personnels, ne possède pas de casiers sécurisés et ainsi décline toute responsabilité en cas de vol d'effet personnel sur le stand.

### **5) CAUTION**

Le dépôt d'une caution par AIXpaddlebike est systématiquement demandé sous forme de carte d'identité, permis de conduire, passeport. Le client sera dispensé de laisser une caution sous forme numéraire mais lors de la restitution du matériel ci celui-ci a subi une dégradation pendant sa durée de location, AIXpaddlebike aura le droit de demander à le/la locataire un dédommagement proportionnel au préjudice matériel causé.

TOUTE LOCATION FAITE N'EST PAS REMBOURSÉE

### **6) ATTESTATION:**

- J'atteste sur l'honneur qu'AIXpaddlebike m'a délivré un gilet d'**aide à la flottabilité** adapté à ma taille et que le port de ce dernier est obligatoire **pendant toute la durée** de l'activité.
- J'atteste sur l'honneur être majeur et **responsable** du **mineur** que j'accompagne
- J'atteste sur l'honneur **savoir nager** 50 mètres sans aide à la flottabilité et être capable de m'immerger
- J'atteste sur l'honneur ne pas faire l'objet de contre-indication médicale à ce jour à la pratique d'une activité type PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle ou paddle.
- J'atteste sur l'honneur posséder une responsabilité civile individuelle agissant pour l'activité type PADDLE bike / TANDEM PADDLEbike / MAXI paddle ou paddle.
- J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions générales de location d'AIXpaddlebike et à les accepter
- J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance **des consignes de sécurité** spécifiques (à savoir celle du PADDLEbike/ TANDEM PADDLE bike / MAXI paddle / paddle) d'AIXpaddlebike qui sont affichées sur le stand et à les accepter.

#### **Pour les groupes:**

**- j'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des règles de sécurité du PADDLEbike, du TANDEM PADDLE bike, du MAXI paddle et du paddle en cas d'échange du matériel lors d'une unique séance utilisant ces différentes embarcations.**

**Tout manquement à ces règles décharge AIXpaddlebike de toutes responsabilités.**

Fait à: ..... Le:.....

Signature, précédée de la mention «lu et approuvé»